

mars 2009

## Dépistage organisé du cancer colorectal Le programme est opérationnel dans toute la Seine-Saint-Denis

Le cancer colorectal est l'un des cancers les plus fréquents en France avec les cancers de la prostate et du poumon. En Seine-Saint-Denis la mortalité par cancer du côlon et du rectum a diminué ces dernières années, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Néanmoins 254 Séquano-Dyonisiens sont décédés en moyenne chaque année de 2003 à 2005 d'un cancer colorectal, ce qui représente près de 10 % des décès par cancer.

Pourtant le cancer colorectal peut être guéri dans 90 % des cas s'il est découvert à un stade précoce. Le cancer colorectal et les polypes qui le précèdent ne se manifestent que sous forme de saignements minimes invisibles à l'œil nu. Leur dépistage est réalisé par un test simple puis, si celui-ci est positif, par une coloscopie réalisée sous une brève anesthésie générale.

C'est pour permettre de découvrir et donc de traiter à temps ce cancer qu'un programme de dépistage organisé est mis en place par le ministère de la santé et le Comité départemental des cancers de Seine-Saint-Denis (CdC93). Réalisé à domicile, le test est un examen simple et facile. Il consiste à rechercher la présence de sang invisible à l'œil nu dans les matières fécales (selles) par un laboratoire agréé. Cette analyse est entièrement prise en charge par l'Assurance maladie et doit être répétée tous les deux ans.

Après une période expérimentale, le dispositif de dépistage organisé est désormais déployé sur l'ensemble de la Seine-Saint-Denis. En mars 2009, dans chacune des 40 communes du département, les habitants ont accès au dépistage organisé. Plus de 320 000 femmes et hommes âgés de 50 à 74 ans recevront, dans un délai de deux ans, une invitation à consulter leur médecin traitant. Aujourd'hui le nombre de médecins en capacité de remettre des tests à leurs patients est de 1 122, soit 81 % de l'ensemble des médecins généralistes du département.

*« Le dépistage systématique organisé est une action de grande envergure, dont le fonctionnement est concerté et coordonné. La participation des habitants repose sur la contribution de tous les partenaires : médecins traitants, gastro-entérologues, travailleurs sociaux, associations de patients, pouvoirs publics. C'est par la sensibilisation et la mobilisation de tous les acteurs que la Seine-Saint-Denis permettra au plus grand nombre d'avoir accès à ce programme de santé publique »* a déclaré Pascal Popelin, président du CdC93.

Présidé pour une période de deux ans par Pascal Popelin, vice-président du Conseil général, le Comité départemental des cancers de la Seine-Saint-Denis (CdC93) est un groupement d'intérêt public financé par l'Assurance maladie, le Conseil général et l'État, auquel participent également des représentants des professionnels de santé et des usagers. Le CdC93 est chargé de l'organisation des programmes de dépistage des cancers :

- le dépistage du cancer du sein (entrepris depuis 1999 à l'initiative de l'Ardepass),
- le dépistage du cancer colorectal

Contact presse : [Youcef Mouhoub](mailto:Youcef.Mouhoub@cdc93.fr) 01 55 89 10 10 [ymouhoub@cdc93.fr](mailto:ymouhoub@cdc93.fr)  
[www.cdc93.fr](http://www.cdc93.fr)